

COMMUNIQUE

15 octobre 2007

Michel CORNIL, Président de l'UTP,
administrateur de KEOLIS Lyon et TRANSPOLE-Lille,
Président-directeur général de SYSTRA,
Conseiller auprès de la présidence de la SNCF,
Michel BLEITRACH, vice-Président de l'UTP,
Président du directoire de KEOLIS,
Antoine HUREL, Directeur général adjoint de VEOLIA Transport,
Joël LEBRETON, Directeur général de TRANSDEV,
Bruno GAZEAU, Délégué général de l'UTP

ont présenté lors d'une conférence de presse au musée des Arts-et-Métiers

**les activités des entreprises de transport public urbain en 2006
et les tendances 2007 : un marché en croissance,
la contribution de l'UTP sur le Grenelle de l'environnement,**
un enjeu essentiel pour le développement des transports publics
de voyageurs et le fret ferroviaire.

**Hausse de la fréquentation, amélioration des recettes et maîtrise des dépenses :
les bons résultats de 2006 se poursuivent en 2007.**

**Mais des changements structurels et comportementaux sont urgents
pour faire face aux enjeux du développement durable et du changement climatique.**

Le regain des transports publics

Les résultats d'activité du transport public pour l'année 2006 tranchent nettement avec ceux enregistrés en 2005. Le franc rebond du trafic, qui dépasse le seuil symbolique des 2 milliards de voyages en province, tandis qu'il maintient le cap de la croissance en Ile-de-France, contribue à double titre à l'embellie du secteur.

-> **Réelle progression de la fréquentation** : 4% en province et 1,9% en Ile-de-France.

-> **Evolution sensible de l'offre kilométrique**, plus forte que les deux dernières années avec +1,6%.

-> **Progression quasi en parallèle des recettes et les dépenses au voyage**, ce qui limite la dégradation du ratio de couverture des dépenses par les recettes.

La croissance se poursuit en 2007, comme le montrent les résultats du premier semestre, tant pour les réseaux de province que pour la RATP et les TER.

Ces résultats soulignent le regain d'attractivité des transports publics de province, dans un contexte de hausse du prix des carburants, mais également d'amélioration continue de l'offre de services. En effet, les investissements réalisés par les collectivités locales et les entreprises (création de lignes de Val ou de Tramway, mise en place de Bus à Haut Niveau de Service) associés aux efforts engagés dans les domaines de la qualité de service, portent leurs fruits.

Les enjeux du changement climatique imposent bien plus que la poursuite des tendances actuelles.

Les groupes de travail préparatoires au Grenelle de l'Environnement ont mis en évidence le fossé entre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'évolution au fil de l'eau. Des changements structurels sont attendus, voire une rupture pour se mettre en position de réduire de 20% les émissions de GES d'ici 2020.

Aussi, l'UTP a défendu une nouvelle vision de la mobilité :

- en matière de gouvernance des agglomérations, il faut doter les autorités organisatrices de transport (AOT) de compétences nouvelles et élargies à toutes les questions de mobilité, d'habitat et de contrôle des émissions sur leur périmètre ;
- au niveau de l'offre de services, il faut des investissements importants (18 milliards d'euros à l'horizon 2015) et mettre en œuvre un vrai plan de développement des transports publics.

L'UTP a également plaidé pour un objectif ambitieux en matière de transports des marchandises et affirmé la nécessité d'un plan fret pour favoriser le report modal de la route vers le fer.

A l'issue de la première phase du Grenelle de l'Environnement, l'UTP redoute que seules les préoccupations de court terme soient privilégiées et que les propositions retenues se focalisent sur la voiture (réduction de la vitesse, amélioration du parc automobile...), occultant de ce fait les mesures à moyen terme davantage centrées sur les transports publics.

L'UTP réaffirme l'impérieuse nécessité d'investir et d'offrir de nouveaux services pour accélérer le report modal (voyageurs et marchandises). Seuls des changements structurels et culturels marquant une rupture sont de nature à permettre de relever les défis du développement durable.

Contact médias : Claude Lisbonis Communication

T. 01 42 02 17 40 / 06 20 67 18 66— c.lisbonis.com@wanadoo.fr

Cf dans la rubrique « Les dossiers », dans le document « Conférence de presse du 15 octobre 2007 », les éléments constitutifs du dossier de presse.

L'Union des transports publics et ferroviaires (UTP) est le syndicat professionnel regroupant les entreprises de transport public urbain de voyageurs et de transport ferroviaire : 170 entreprises adhérentes qui emploient 44 000 salariés (hors RATP et SNCF). Au côté des groupes Keolis, Transdev, Veolia Transport et l'association AGIR, elle compte, parmi ses adhérents, la RATP et la SNCF.
